

BATISEC

Novembre 2024

Chère lectrice, cher lecteur

Vous recevrez des informations sur les sujets suivants :

- [Protection de la santé & produits chimiques au travail](#)
- [Manuel \(sécurité au travail et protection de la santé\)](#)
- [Cours](#)
- [Audit](#)
- [BATISEC Secrétariat](#)

Protection de la santé & produits chimiques au travail:

Le secrétariat d'État à l'économie (SECO) souhaite augmenter le niveau de protection dans le cadre de la manipulation de produits chimiques dans les entreprises.

L'objectif est d'éviter des effets négatifs pour la santé liés aux produits chimiques au travail. En règle générale, vous devez:

- Connaître les produits utilisés ainsi que leurs dangers.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des collaborateurs.

Veillez noter:

-
- Obligation 1** Tenir une liste des produits chimiques
 - Obligation 2** Substitution de produits
 - Obligation 3** Connaître la dangerosité des produits chimiques
 - Obligation 4** Connaître l'exposition et les risques
 - Obligation 5** Définir les mesures de protection
 - Obligation 6** Documenter la mise en œuvre des mesures
 - Obligation 7** Contrôler la mise en œuvre des mesures

- Le cas échéant, complétez le système de sécurité de votre entreprise par le point «Produits chimiques au travail»
- Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans cette mise en œuvre.

Des informations précieuses concernant les obligations d'une entreprise en matière de manipulation de produits chimiques au travail sont disponibles ici:

- [Notice pour les employeurs - Protection de la santé et utilisation de produits chimiques en entreprise](#)
- Brochure "[Protection de la santé pour l'utilisation des produits chimiques en entreprise](#)",
- Instructions de travail - "[Instructions de travail - Protection de la santé et utilisation de produits chimiques en entreprise](#)"

Manuel (sécurité au travail et protection de la santé) sur le site web de BATISEC

Le manuel sera régulièrement mis à jour. Veuillez à cet égard aux indications sous "Updates".
Tous les membres de la solution de branche BATISEC y ont accès:

Lien: <https://www.batisec.ch/fr/manuel>
Username: **manuel.batisec**
Password: **technologies_du_batiment**

Offre de cours de BATISEC 2025

La nouvelle offre de cours pour 2025 est désormais disponible sur le site web de Batisec. Les cours obligatoires de la BATISEC pour les PERCO font partie de la solution de branche des associations EIT.swiss, ASF et VSD et des syndicats Syna et Unia.

- Cours de préparation et d'information (également pour les employeurs, les cadres, les superviseurs)
- PERCO cours de base
- PERCO cours de formation continue *Refresher*

L'inscription aux cours s'effectue sur <https://www.batisec.ch/fr/cours>.

Conformément à l'accord BATISEC, il incombe à l'employeur de veiller à ce que lui-même ou le PERCO de l'entreprise suive régulièrement des formations continues.

Après la formation de base, le PERCO doit participer à une formation d'une demi-journée (par exemple un Refresher) tous les trois ans au minimum.

En l'absence de formation continue, la confirmation de la mise en œuvre de la directive CFSTS no 6508 perd sa validité au bout de trois ans.

Audit de la solution de branche

Afin d'évaluer l'efficacité de notre solution de branche BATISEC et d'en identifier les possibilités d'amélioration, BATISEC met en place un système basé sur un questionnaire. Les entreprises qui se soumettent à un audit par BATISEC bénéficieront d'une prolongation de la confirmation BATISEC du PERCO pour une durée supplémentaire de trois ans (équivalent à la participation à un Refresher).

BATISEC Secrétariat

Batisec se tient à votre disposition pour toute question, commande ou autre demande:

BATISEC
c/o SRB Assekuranz Broker AG
Luggwegstrasse 9
CH-8048 Zürich
www.batisec.ch
info@batisec.ch
044 497 87 33

